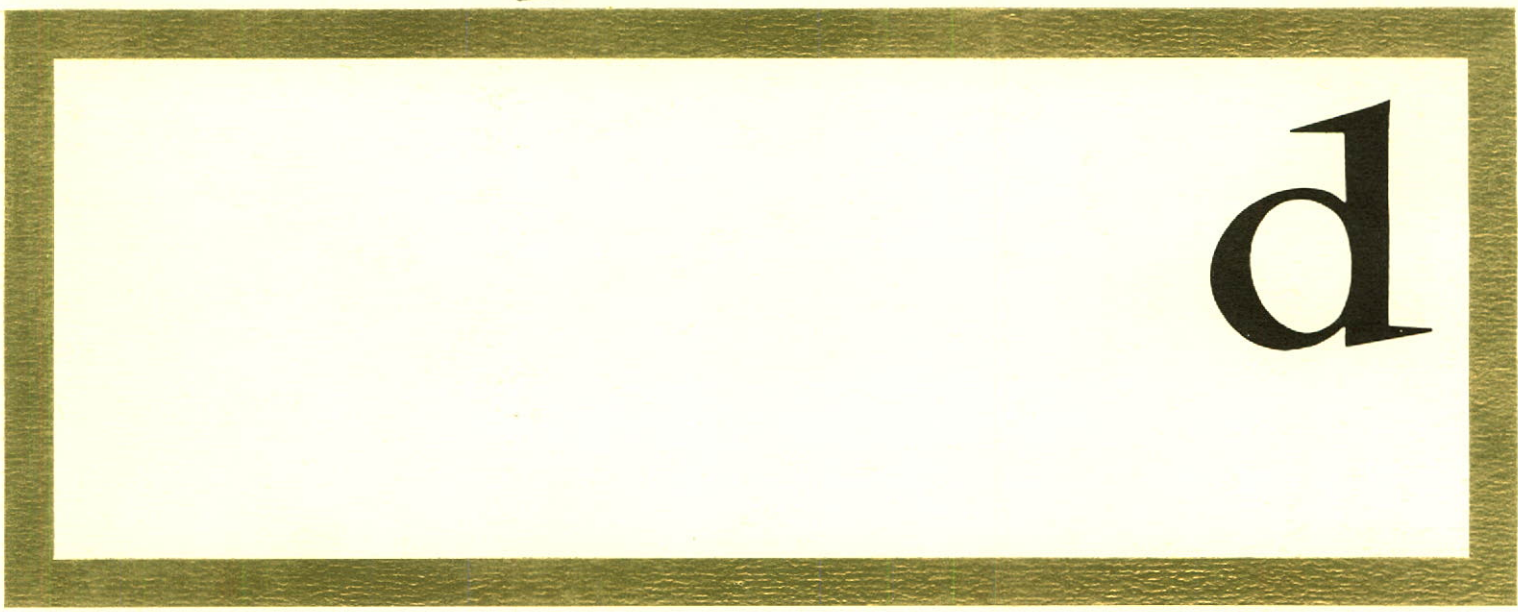


2

RAPPORT ANNUEL 1976

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
MAY 26 1977
MCGILL UNIVERSITY

points saillants

1976

1975

Augmentation

Actif	\$ 206,923,114	\$ 169,572,619	22%
Revenus	118,094,002	95,017,772	24%
Taux de rendement net	8.92%	8.12%	—
Prestations	54,019,405	42,031,287	29%
Participations aux bénéfices	12,706,076	9,209,946	38%
Assurance en vigueur	7,733,826,822	6,814,783,475	13%



conseil d'administration



**VICTOR FALARDEAU
Hull
président du conseil

*OSCAR MERCURE
Lévis
président et directeur général

*GUY BERNIER
Montréal
1^{er} vice-président

**JEAN-MARIE OUELLET
Sainte-Foy
2^e vice-président

*JACQUES DE BILLY, c.r.
Québec

*JEAN-PAUL BERNIER
Granby

*HILAIRE BÉLIVEAU
Sherbrooke

*LOUIS-A. DESROCHERS, avocat
Edmonton

*MAURICE DEMAY, médecin
Régina

*MARCEL NANTEL, médecin
Montréal

*ALBERT LAJOIE
Joliette

*MARCEL COUTURE, c.a.
Lucerne

*GÉRARD ROUSSEL
Bic

*OLIVA DUGAS
Caplan

*LIONEL MÉNARD
Senneterre

*ARMAND CADOTTE
Verdun

*ERNEST DAUPHINAIS
Chicoutimi

**FERDINAND SMITH
Drummondville

*représentant les assurés

**représentant les Caisses populaires ayant souscrit au fonds de réserve

direction et services

Président et directeur général

*OSCAR MERCURE, c.a.

Secrétariat général

*MICHEL ST-CYR, m.s.s.
secrétaire général

ANDRÉ JENKINS, f.l.m.i.
directeur du service des relations publiques

Services juridiques

*GAÉTAN CANTIN, avocat
directeur

Ressources humaines et techniques

*JEAN-CLAUDE BEAULIEU, c.r.i., f.l.m.i.
directeur général adjoint

MICHEL AMYOT
directeur du service du personnel

GASTON LAUZIER, b.sc. (math.)
directeur du service de l'informatique

Assurances et rentes individuelles et collectives

*LOUIS-R. LABRECQUE, f.s.a., f.i.c.a.
directeur général adjoint

JEAN-JACQUES TREMBLAY, d.ph.
directeur du service du marketing

ANDRÉ FERRAGNE, m.a., a.v.a.
directeur du service des agences

JULES RIVARD, f.s.a., f.i.c.a.
directeur du service aux assurés,
assurances et rentes individuelles

JEAN-CLAUDE BOURGALT, a.s.a.
directeur du service de la commercialisation,
assurances et rentes collectives

GABRIEL BOULANGER, f.l.m.i.
directeur du service aux assurés,
assurances et rentes collectives

Assurances aux Caisses

*RENÉ MASSICOTTE, f.s.a., f.i.c.a.
directeur général adjoint

MICHEL LABRÈQUE, adm.a.
directeur du service aux assurés

Finances, actuariat et contrôle

*EDMOND PELCHAT, c.a.
directeur général adjoint

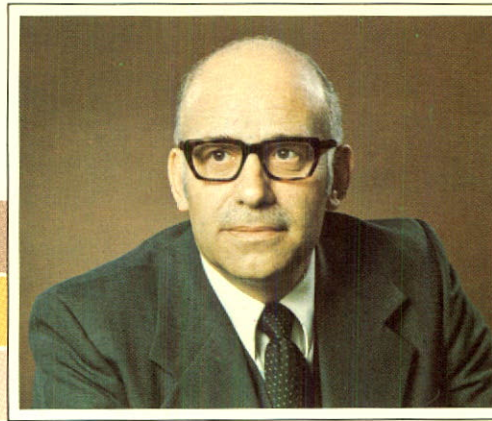
CAMILLE FORTIER, f.s.a., f.i.c.a.
directeur du service de l'actuariat

JEAN-LOUIS GARANT, r.i.a.
directeur du service du contrôle

CLAUDE PILON, c.f.a.
directeur du service des
placements mobiliers

YVES PELLERIN, r.i.a., f.l.m.i.
directeur du service des
placements hypothécaires et immobiliers

28e rapport de la direction



Mil neuf cent soixante-quinze avait été, comme je le disais dans mon rapport de l'an dernier, l'année d'un nouvel élan.

Ce nouvel élan n'a pas tardé à produire ses effets puisque seulement un an plus tard le dynamisme que nous pressentions pour le deuxième quart de siècle de développement de L'Assurance-Vie Desjardins s'est manifesté par une expansion de l'entreprise sur plusieurs plans.

L'année écoulée s'est avérée une étape importante sur le plan de l'expansion économique. D'ailleurs les résultats financiers dont vous prendrez connaissance tout à l'heure vous le confirmeront.

Notre expansion s'est également manifestée sous d'autres aspects qui sont la résultante de notre volonté de procurer à nos membres et à la population, les services qu'elle est en droit d'attendre d'une entreprise comme la nôtre.

En font foi les nouvelles structures que nous nous sommes données; les nouveaux produits mis sur le marché en cours d'année en plus de ceux qui sont à l'étude; la nouvelle orientation marketing qui tient compte à la fois des besoins des classes les moins favorisées et de ceux des classes à revenu plus élevé; l'extension de la protection que nous offrons aux caisses d'épargne et de crédit au bénéfice de leurs membres, administrateurs et employés; ainsi que l'amélioration du cadre de travail de notre personnel.

Notre expansion a pour but de mieux servir nos membres et la collectivité.

Je ne saurais relever ce défi seul. C'est pourquoi je tiens à remercier les administrateurs et les membres de la direction pour leur précieuse collaboration au cours de l'année.

sommaire des opérations

Nous allons maintenant examiner les résultats d'une année particulièrement importante sur le plan de l'expansion économique de l'entreprise.

Les revenus

Nos revenus proviennent principalement de deux sources, soit les primes et les cotisations que nous percevons en vertu de nos contrats d'assurance et de rentes, et les intérêts, dividendes et gains en capital que nous rapportent nos placements.

Nos revenus de primes se sont élevés en 1976 à \$87,705,556 et nos revenus de placements des fonds généraux, à

Nous avons par ailleurs eu à déplorer au début de 1976 le décès de Monsieur Jean-Jacques Caron de Trois-Rivières qui siégeait au Conseil d'administration depuis 20 ans. Son jugement sûr nous a toujours été bien précieux. Il a été remplacé par Monsieur Ferdinand Smith de Drummondville que nous accueillons avec grand plaisir comme un des représentants des Caisses populaires qui ont souscrit au fonds de réserve de la Compagnie.

Dans le cadre de la deuxième étape de la restructuration de l'entreprise, au niveau des services, nous avons procédé aux nominations suivantes: Monsieur André Jenkins, f.l.m.i., a été nommé directeur du service des relations publiques; Monsieur Claude Pilon, c.f.a., directeur du service des placements mobiliers; Monsieur Jules Rivard, f.s.a., f.i.c.a., directeur du service aux assurés, assurances et rentes individuelles; Monsieur Gabriel Boulanger, f.l.m.i., directeur du service aux assurés, assurances et rentes collectives; et Monsieur Michel Amyot, directeur du service du personnel.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux à ces nouveaux titulaires.

J'aimerais porter à votre attention qu'à la suite d'interventions faites au cours de notre assemblée générale de l'an dernier, nous avons refait notre formule de procuration afin de donner à nos membres la possibilité de désigner comme leur fondé de pouvoir, la personne, la Caisse ou l'organisme de leur choix détenteur d'un contrat de L'Assurance-Vie Desjardins.

\$11,204,022. En y ajoutant les revenus des fonds séparés, les gains en capital et les revenus divers, l'on obtient un total de \$118,094,002, ce qui représente une augmentation de 24% sur l'année 1975.

Les primes et cotisations perçues, qui ont augmenté de 21%, se répartissent comme suit:

assurance-vie et rentes individuelles	\$15,356,395
assurance-vie et rentes collectives	\$11,486,762
assurance-prêt	\$34,367,635
assurance-épargne et capital social	\$10,490,451
assurance-accident-maladie et invalidité	\$16,004,313

Quant aux placements, l'augmentation des revenus a été de 34%. En 1976, le rendement net de l'actif, incluant les gains en capital, a été de 8.92%, taux qui nous situe très bien par rapport à l'ensemble de l'industrie des assurances sur la vie.

Nous analyserons plus loin les cotisations des régimes supplémentaires de rentes investies dans les fonds séparés de placements.

Les attributions

Il va sans dire que la part la plus importante de nos déboursés est consacrée aux prestations de toute nature que nous avons versées à nos assurés ou à leurs ayants droit. Nous avons donc à ce poste une somme de \$54,019,405, soit 29% de plus qu'en 1975, somme qui représente 62% des primes perçues.

Ces prestations se répartissent comme suit:

assurance-vie et rentes individuelles	\$ 3,913,790
assurance-vie et rentes collectives	\$ 8,603,156
assurance-prêt	\$21,792,439
assurance-épargne et capital social	\$ 6,163,107
assurance-accident-maladie et invalidité	\$13,546,913

Vient ensuite une somme de \$17,322,136 versée à la provision technique pour tenir compte des nouveaux engagements contractuels que nous avons pris envers nos assurés au cours de l'année.

D'autre part, les fonds séparés de placements ont été augmentés de \$9,780,368.

Quatrième poste en importance, nos frais généraux se sont chiffrés à \$9,657,971, ce qui représente une augmentation de 35% qui est largement attribuable à la croissance sensible de nos opérations, à l'expansion générale de l'entreprise et à l'inflation.

Si nous ajoutons à tout cela divers autres déboursés comme

les intérêts payés sur dépôts, les commissions et bonis aux agents, les taxes diverses et les déboursés des fonds séparés, nous obtenons un total de \$102,427,526, ce qui nous laisse pour l'année écoulée un excédent de \$15,666,476 des revenus sur les dépenses.

Cet excédent, qui est de 28% supérieur à celui de 1975, est réparti de la façon suivante:

\$12,706,076	sont attribués aux assurés comme participations aux bénéfiques,
\$ 637,395	versés en impôt sur le revenu,
\$ 34,271	payés en intérêts aux Caisses populaires qui ont souscrit au fonds de réserve,
\$ 1,500,000	versés à la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements et
\$ 788,734	versés aux bénéfiques non répartis.

Les participations aux bénéfiques, qui constituent 81% de l'excédent, ont augmenté de 38% et représentent 14% des primes perçues.

Elles se répartissent comme suit:

assurance-vie et rentes individuelles	\$1,380,402
assurance-vie et rentes collectives	\$ 250,948
assurance-prêt	\$6,504,453
assurance-épargne et capital social	\$3,557,485
assurance-accident-maladie et invalidité	\$1,012,788

Les participations attribuées aux Caisses d'épargne et de crédit pour les contrats d'assurance-prêt, épargne et capital social ont été de \$10,061,938, selon une nouvelle formule plus avantageuse. Cette formule prévoit que les participations sont égales à 92.5% des primes moins les prestations sur une base de 5 ans pour l'assurance-vie-prêt et invalidité et sur une base de 2 ans pour l'assurance-vie-épargne et capital social. L'augmentation de 5% de ce pourcentage résulte de l'expérience favorable que connaît l'entreprise en assurance-prêt et en assurance-épargne.

bilan

Voyons maintenant quelle était la situation financière de L'Assurance-Vie Desjardins le 31 décembre 1976.

Globalement, elle se présente ainsi: d'une part l'actif, c'est-à-dire ce qui nous est dû, ce que nous avons en liquidités, en immobilisations et en placements, qui totalise \$206,923,114; d'autre part, le passif, c'est-à-dire toutes les sommes que nous devons et qui sont exigibles à plus ou moins brève échéance, qui se chiffre à \$194,168,426, et les divers fonds de réserve et les bénéfiques non répartis, qui représentent l'avoir des membres et des assurés, qui se chiffrent à \$12,754,688, soit 8.16% de l'actif des fonds généraux.

L'actif

L'actif, qui se situe à \$206,923,114, a connu un taux de croissance de 22%, ce qui témoigne éloquemment du dynamisme de notre entreprise.

Le secteur le plus important de l'actif est de loin celui des placements en valeurs mobilières, c'est-à-dire en obligations, actions et parts sociales, avec un total de \$80,658,333, réparti de la façon suivante:

\$10,839,396	en obligations de gouvernements,
\$26,692,248	en obligations municipales et scolaires,
\$29,991,004	en obligations d'industries, de services publics, d'hôpitaux, etc. et
\$13,135,685	en actions et parts sociales de compagnies et coopératives.

Pour ce qui est de notre contribution au développement du secteur coopératif au cours de 1976, nous avons accru notre participation au financement du complexe Desjardins ainsi qu'à celui de la Société d'Investissement Desjardins en plus de participer au financement de l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Un autre domaine important chez nous et qui tend à se développer à un rythme assez élevé, c'est celui de l'immobilier.

Les sommes que nous consacrons au secteur des prêts hypothécaires augmentent rapidement et, sans délaisser pour autant l'habitation unifamiliale, nous sommes appelés à consentir des prêts de plus en plus importants soit dans le domaine commercial, soit dans celui de l'habitation multifamiliale.

C'est ainsi qu'en 1976, nous avons consenti 266 nouveaux prêts au montant total de \$18,636,695, 22% de cette somme étant consacrée à l'habitation unifamiliale.

Le total des prêts en vigueur dans les fonds généraux était de \$49,379,544 le 31 décembre, soit une augmentation de 23%.

D'autre part, nous avons élaboré en 1975 un projet de développement immobilier à Lévis dont la première phase, consacrée à l'habitation familiale, fut entreprise en 1976. Cette partie du projet est en bonne voie de réalisation et nous devrions sous peu amorcer le développement de la deuxième phase du projet qui sera consacrée elle aussi à la construction résidentielle.

Les fonds séparés de placements pour rentes de retraite, que nous analyserons en détail plus loin, totalisent \$50,574,548.

Le passif

Le poste le plus important du passif est la provision technique. Il s'agit d'une provision que nous sommes tenus de constituer pour faire face aux engagements que nous avons pris à l'égard des souscripteurs de contrats d'assurance et de rentes. Cette provision se chiffre à \$105,785,150, ce qui représente une hausse de 20%.

Par ailleurs, une provision de \$17,925,167 est constituée pour pourvoir aux demandes de prestations en voie de règlement

et aux demandes non rapportées ainsi qu'une autre de \$13,205,254 pour couvrir les participations aux bénéfices à payer aux assurés.

Parmi les diverses réserves, la plus importante est la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements qui s'élève à \$7,000,000.

Au terme du 28^e exercice, les bénéfices non répartis étaient de \$4,403,499. Cette somme vient consolider la structure financière de l'entreprise et constitue, avec la provision technique, la garantie que les engagements que nous avons pris envers nos assurés seront respectés.

portefeuille d'assurance en vigueur

Le portefeuille d'assurance en vigueur représente le montant total du risque que nous assumons sur la vie de nos assurés.

En 1976, notre portefeuille s'est accru de 13% pour atteindre \$7,733,826,822. Il se répartit ainsi:

assurance-vie individuelle	\$ 741,618,452
assurance-vie collective	\$2,161,765,941
assurance-vie prêt	\$3,365,379,765
assurance-vie épargne et capital social	\$1,465,062,664

Nous avons tous raison d'être fiers de tels résultats surtout si nous tenons compte du fait que l'entreprise est relativement jeune.

Non seulement L'Assurance-Vie Desjardins est-elle l'entreprise qui a le plus fort montant d'assurance en vigueur sur la tête des citoyens du Québec, mais encore se classe-t-elle sous cet aspect parmi les grandes compagnies d'assurance-vie en Amérique du Nord, occupant le 61^e rang sur quelque 890 entreprises.

Assurances individuelles

Nos assureurs-vie ont accompli un excellent travail en 1976, éclipçant tous leurs records.

Ils ont fait souscrire 7,876 contrats d'assurance-vie au montant de \$133,010,306, ce qui représente un volume-primés de \$1,295,816. Notons que les augmentations par rapport à 1975, sont de 15% pour le nombre de contrats, 21% pour le volume d'assurance et de 14% pour le volume-primés, et ce, avec le même nombre d'assureurs-vie que l'année précédente.

De plus, 645 contrats de rentes viagères ont été souscrits, pour un volume-primés de \$4,132,581, l'augmentation pour ce genre de contrats ayant été de 27%.

Ces résultats témoignent de l'effort constant de toute notre équipe de vente pour donner à la population un service professionnel de haute qualité. J'aimerais souligner à ce titre que 15 de nos assureurs-vie se sont qualifiés en 1976 au « Million Dollar Round Table », organisme nord-américain qui regroupe les assureurs-vie qui répondent aux normes de production les plus élevées, et que 65 représentants se sont vu décerner le Certificat national de compétence en reconnaissance de la qualité des affaires qu'ils ont fait souscrire.

À la suite du retour à la carrière d'assureur-vie de Monsieur Jean-Guy Duquette, l'effectif de l'agence Montréal-Chambly a été divisé en deux. Une nouvelle agence, celle de Montréal-Longueuil, a ainsi été mise sur pied et la direction en a été confiée à l'un de nos assureurs-vie, Monsieur Roland Croussette.

D'autre part, Monsieur Jacques Dion, auparavant responsable du service professionnel de planification, a été nommé directeur de l'agence Montréal-Chambly.

Nous avons entrepris au cours de l'année un travail de restructuration qui nous permettra graduellement de mieux pénétrer le marché des gens à revenu moyennement élevé et élevé, et d'accorder à ces personnes une meilleure protection.

Pour ce qui a trait à nos régimes Accirance pour enfants, ils ont connu une augmentation de 16% de leur volume-primés qui est passé à \$821,507. Ces régimes couvrent maintenant quelque 157,000 enfants à travers le Québec. Dans ce domaine de nos activités, comme bien dans d'autres, nous apprécions beaucoup la collaboration des Caisses.

Assurances collectives

Nos activités en assurances collectives vont sans cesse croissant et je puis affirmer, en me basant sur divers témoignages reçus, que nous nous sommes acquis une réputation enviable dans ce domaine.

Le volume de nouvelles affaires en assurance-vie collective a été de \$176,205,378, répartis sur 220 contrats qui couvrent 25,423 personnes.

Quant au volume-primés, il a connu une hausse de 31% pour s'établir à \$26,193,723, dont \$11,039,743 pour l'assurance-vie, \$8,666,779 pour l'assurance-salaire, \$6,046,598 pour l'assurance-maladie et \$440,603 pour l'assurance en cas d'accident.

Nous avons lancé, l'automne dernier, nos nouveaux contrats Uni-d 2-24 pour les groupes de 2 à 24 personnes. Nous avons déjà des contrats semblables pour petits groupes, mais nous avons voulu les améliorer en les rendant plus complets et plus concurrentiels.

La nouvelle formule offre donc aux petits groupes intéressés le choix entre diverses garanties d'assurance-vie, salaire, accident-maladie et frais dentaires. Ceci leur permet d'obtenir, à un coût abordable, une protection similaire à celle que seuls les grands groupes pouvaient obtenir auparavant.

Il est à souligner que ces contrats sont offerts au public principalement par nos représentants de l'assurance individuelle afin d'assurer une plus large distribution de ce genre de produit et aussi de permettre à notre assureur-vie d'offrir à sa clientèle un éventail plus complet de services.

Nous avons préparé pour notre régime Uni-D 2-24 un programme de mise en marché qui, à ce jour, produit les résultats espérés.

assurances avec les caisses d'épargne et de crédit

Le volume d'assurance-prêt, épargne et capital social s'est accru de \$327,553,429, soit un taux de 7%, et le volume-primes, de \$9,349,428, soit 26%.

Ces hausses sont dues principalement à la croissance du volume d'affaires des caisses d'épargne et de crédit, mais aussi, dans une certaine mesure, à l'augmentation du maximum assurable de l'assurance-vie prêt.

En effet, répondant au vœu de plusieurs Caisses, vœu qui avait été formulé à notre dernière assemblée générale annuelle, nous avons porté le maximum de l'assurance-vie prêt de \$35,000 à \$50,000. À ce jour, 861 Caisses se sont prévaluées de ce nouveau maximum au bénéfice de leurs membres emprunteurs.

Dans le même ordre d'idée et aussi pour répondre à un autre vœu des dirigeants des Caisses, le montant d'assurance-vie des administrateurs a été porté de \$2,000 à \$5,000.

Nous n'avons pas pour autant négligé le personnel des Caisses et des institutions du Mouvement puisque, en collaboration avec la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, les Unions régionales et les institutions, nous avons établi

dans leur forme finale les diverses garanties du nouveau régime de sécurité sociale des employés du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Ce régime qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier, semble bien accepté par la majorité des Caisses, des Unions et des institutions et par leur personnel.

L'année 1976 a vu se dérouler une enquête très poussée sur la possibilité de mettre sur le marché, par l'entremise des Caisses, une nouvelle forme d'assurance-vie pour leurs membres en utilisant les techniques de marketing de masse.

Les résultats de cette enquête sont fort encourageants et les diverses solutions retenues font l'objet d'une étude afin de trouver celle qui retiendra la plus grande faveur des membres des Caisses. Ce nouveau régime d'assurance devrait être lancé à l'automne 1977 à travers le Québec.

Quant aux régimes de rentes de retraite que nous gérons pour le compte du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, leur valeur le 31 décembre dernier était de \$38,737,165. Cette somme représente 77% de la valeur totale des fonds en administration de dépôt qui nous sont confiés.

régimes supplémentaires de rentes

Le solde des fonds pour rentes de retraite le 31 décembre 1976 était de \$62,595,856, soit une augmentation de 22%.

Ces fonds se répartissent de la façon suivante:

fonds investis dans les fonds généraux	\$12,021,308
fonds d'obligations	\$16,134,093
fonds d'actions	\$13,337,668
fonds d'hypothèques	\$21,102,787

Les revenus de placements pour les fonds séparés ont connu une hausse de 15% pour s'établir à \$3,730,188.

La fluctuation de la valeur marchande a amené un gain de \$992,979 dans les fonds d'obligations, un gain de \$550,200 dans le fonds d'actions et un gain de \$701,773 dans le fonds d'hypothèques.

Fonds d'obligations

Pendant l'année 1976, la valeur unitaire du fonds d'obligations est passée de \$15.78 à \$18.54, soit un accroissement de 17.5%, un nouveau sommet.

Au début de l'année, nous avons prévu une baisse des taux d'intérêt et établi une échéance moyenne extrêmement éloignée. Notre stratégie a porté fruit puisque les taux d'inté-

rêt ont fléchi lentement d'abord, puis de façon très accélérée au dernier trimestre. En effet, la valeur unitaire du fonds a progressé de 9% au cours des cinq derniers mois de l'année.

Nous prévoyons qu'en 1977, les taux d'intérêt accuseront un très léger déclin jusque vers le milieu de l'année, puis une légère hausse au deuxième semestre pour se retrouver en fin d'année à peu près au même niveau qu'au début de l'année. Ainsi, nous devrions raccourcir légèrement l'échéance moyenne du portefeuille durant cette période et ne pas attendre un fléchissement aussi spectaculaire qu'en 1976. En ne tenant pas compte des fluctuations du marché, les revenus en 1977 devraient avoir un rendement brut de 9.4%.

Fonds d'actions

L'économie canadienne en 1976 n'a pas traversé la période de reprise prévue. La croissance fut très lente, retardée par les contrôles anti-inflationnistes, une politique monétaire restrictive pendant les neuf premiers mois de l'année et, enfin, par de nombreux conflits ouvriers. Les opérations boursières ont nettement traduit ce faux départ. Puis l'élection du 15 novembre au Québec est venue semer le doute chez l'investisseur canadien. Le marché boursier s'est donné cette raison politique pour accuser une faiblesse marquée à la

suite de l'élection. Les derniers jours de l'année amenèrent toutefois une reprise dans un marché nettement sous-évalué.

La valeur unitaire du fonds d'actions s'est accrue de 10.2% en 1976, passant de \$12.80 à \$14.10. Cette augmentation, loin d'être éclatante, nous place quand même au début du deuxième tiers, soit au vingt et unième rang parmi cinquante-six fonds mutuels de plus de \$5,000,000 investis en titres canadiens.

L'année 1977 demeure remplie d'incertitude économique et surtout politique. Une stratégie prudente de placements doit donc prédominer.

le personnel

Je voudrais me faire ici le porte-parole des administrateurs et des membres de la direction de l'entreprise pour exprimer à tout le personnel de L'Assurance-Vie Desjardins, les sentiments d'appréciation qu'ils ont à son endroit.

Les ressources humaines qui comptent maintenant quelque 570 personnes, dont 389 travaillent au siège social, 51 dans les agences et 116 nous représentent auprès du public et 14 auprès des Caisses, constituent notre actif le plus précieux. C'est sans contredit le facteur primordial que l'on retrouve à la base du dynamisme qui caractérise l'entreprise depuis nombre d'années.

L'ensemble du personnel permanent s'est accru de 10.9% au cours de l'année. Le taux de roulement n'a été que de 11.7%, ce qui est très faible comparativement à l'industrie de l'assurance-vie nord-américaine.

Notre personnel se soucie constamment d'accroître ses connaissances et de parfaire sa formation en vue d'assurer le meilleur service possible à nos membres. C'est ainsi qu'avec l'aide et l'appui de l'entreprise, 126 personnes ont suivi des cours ou participé à des stages en 1976.

Les résultats sont très éloquentes: 56 réussites aux examens de « Life Office Management Association », 22 aux examens d'actuariat, 7 aux examens du Cours de formation avancée

immeuble du siège social

Les travaux de construction du deuxième module de l'immeuble de notre siège social sont à toute fin pratique terminés. Il convient de noter que l'échéancier des travaux n'a pu être respecté intégralement à cause de la grève des travailleurs du secteur de la construction.

Nos employés du siège social n'ont plus à souffrir de l'exiguïté des locaux qu'ils avaient connue ces deux dernières années.

De plus, nous avons prévu certains aménagements qui contribueront sûrement au mieux-être du personnel du siège social. Je fais plus spécifiquement allusion à la cafétaria et à la nou-

collaboration externe

L'Assurance-Vie Desjardins a continué au cours de 1976 d'apporter sa collaboration à plusieurs organismes non seulement du monde coopératif mais aussi à ceux des assurances, de l'éducation et de la santé.

Au niveau des relations intercoopératives, nous avons collaboré, et par nos ressources humaines et par nos contributions financières, aux activités du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, du Conseil de la Coopération du Québec, du Conseil canadien de la coopération et de la Fédération internationale des coopératives d'assurance affiliée à l'Allian-

Fonds d'hypothèques

Les taux d'intérêt sur hypothèques sont demeurés fermes et stables pendant les trois premiers trimestres de 1976 pour fléchir très rapidement vers la fin de l'année.

Notre valeur unitaire est passée de \$12.88 à \$14.68 pour fournir un rendement de 13.9% dont 6% dans les quatre derniers mois où les taux d'intérêt ont particulièrement faibli.

D'autres baisses dans les taux d'hypothèques sont à prévoir au premier semestre de 1977 et, en faisant abstraction des fluctuations du marché, les revenus devraient avoir un rendement brut de 10.7% pour l'année.

des assureurs-vie, 15 aux cours des assureurs-vie agréés et 48 à des cours dispensés par diverses maisons d'enseignement de tous niveaux.

Soulignons les succès de MM. André Jenkins qui a obtenu le diplôme de « Fellow » de « Life Office Management Association »; Raymond Cimon, Raymond Marotte qui sont diplômés des cours de formation avancée des assureurs-vie; André Carrier, Jacques Gariépy et Jean-Luc Fontaine qui ont obtenu leur diplôme de comptable en administration industrielle.

Nous avons eu le plaisir d'autre part de fêter les 25 années de service de Mlle Denise Massé travaillant au service aux assurés, assurances et rentes individuelles et collectives, et de MM. Louis-Philippe Labrie, Alexandre Tousignant et J.-Laval Delisle, tous trois représentants.

Permettez-moi de les remercier en votre nom à tous et de leur souhaiter le meilleur des succès dans la poursuite de leur carrière parmi nous.

En ce qui a trait à la restructuration de l'entreprise, les travaux du Comité de la micro-structure, en collaboration avec les cadres intéressés, nous ont permis de finaliser l'organigramme au niveau des services. Les études portent maintenant sur l'établissement des structures aux niveaux des divisions et des sections à l'intérieur des services.

velle salle à manger; à la salle de réunion des employés où nous avons prévu la possibilité pour ceux que la chose intéresse, de participer à un programme de conditionnement physique; à des salles de cours, de travail et de réunion plus spacieuses et plus fonctionnelles réparties sur les divers étages; enfin à un studio de production audio-visuelle dans le but de répondre aux besoins grandissants de l'entreprise dans les domaines de la formation et de la communication.

Le coût des travaux de construction du module 2 et des renovations du module 1 s'élèvera à \$4.5 millions environ dont \$4,057,158 avaient été engagés le 31 décembre 1976.

ce coopérative internationale.

Pour ce qui est du domaine des assurances, plusieurs membres de notre personnel ont été actifs au sein de divers comités de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, de l'Association canadienne des assureurs accident et maladie et des associations d'assureurs-vie.

Nous nous préoccupons depuis plusieurs années d'apporter une aide financière à des institutions d'enseignement supérieur ainsi qu'à des organismes de recherche et de prévention dans le domaine de la santé.

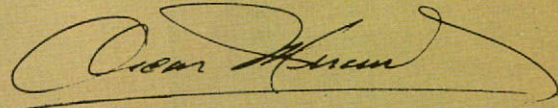
En effet, nous croyons que nous devons non seulement nous soucier de l'expansion de nos affaires, mais aussi de la promotion de la philosophie coopérative, de l'amélioration du niveau d'instruction de la population et de la qualité de la vie de nos concitoyens.

Nous contribuons entre autres, à la Fondation Girardin-Vaillancourt pour l'octroi de bourses d'études. Nous apportons notre soutien à la Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke, à la Chaire des assurances de l'Université Laval et au Pavillon de prévention des maladies cardiaques. Nous participons également aux campagnes de souscription de la Croix-Rouge, de Sobriété du Canada, de la Société de l'arthrite, et de la Société canadienne du cancer pour ne nommer que celles-là.

Voilà donc brièvement commentés les points saillants de notre 28^e exercice. Comme vous venez de le constater, nous sommes engagés dans une ère de croissance et de développement qui nous permettra davantage de prendre nos affaires en main dans le secteur des assurances sur la vie.

Une telle expansion comporte cependant des exigences, car plus nous prenons de l'ampleur, plus les attentes de nos différents publics à notre endroit se font importantes et pressantes.

Nous ne saurions échapper à ce phénomène et c'est pleinement conscients de nos responsabilités envers nos membres et la collectivité que nous travaillons à l'essor de votre entreprise, L'Assurance-Vie Desjardins.



Oscar Mercure, c.a.
Président et directeur général



état des opérations

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 DÉCEMBRE 1976
(avec les chiffres comparatifs de 1975)

	1976	1975
REVENUS		
Primes (Note 2)	\$ 87,705,556	\$72,626,421
Cotisations — fonds séparés	11,915,880	8,491,718
Intérêts et dividendes des fonds généraux et loyers, après déduction des taxes et autres frais de placements (1976: \$1,023,485 — 1975: \$743,768)	11,204,022	8,365,781
Intérêts et dividendes des fonds séparés	3,730,188	3,233,818
Gains en capital nets réalisés au chapitre des fonds généraux	155,352	104,923
Gains en capital nets au chapitre des fonds séparés (Note 3)	2,245,202	1,079,157
Revenus divers nets (Note 4)	1,137,802	1,115,954
	<u>\$118,094,002</u>	<u>\$95,017,772</u>
ATTRIBUTION DES REVENUS		
Prestations (Note 5)	\$ 54,019,405	\$42,031,287
Augmentation de la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes	17,322,136	17,948,746
Augmentation des fonds séparés de placements	9,780,368	7,385,576
Déboursés au chapitre des fonds séparés (Note 6)	7,004,145	4,523,017
Intérêts sur dépôts	733,759	458,137
Commissions et bonis à l'équipe de vente	2,366,336	2,038,911
Frais généraux	9,657,971	7,168,838
Taxes sur primes et taxes diverses	1,543,406	1,249,081
	<u>\$102,427,526</u>	<u>\$82,803,593</u>
EXCÉDENT DE L'ANNÉE		
	<u>\$ 15,666,476</u>	<u>\$12,214,179</u>
ATTRIBUTION DE L'EXCÉDENT		
Participations aux bénéficiaires (Note 7)	\$ 12,706,076	\$ 9,209,946
Impôt sur le revenu	637,395	1,558,776
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Virement à la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements au chapitre des fonds généraux	1,500,000	1,000,000
Virement aux bénéficiaires non répartis	788,734	411,186
	<u>\$ 15,666,476</u>	<u>\$12,214,179</u>

état de l'évolution de la situation financière

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 DÉCEMBRE 1976
(avec les chiffres comparatifs de 1975)

	1976	1975
PROVENANCE DES FONDS		
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 788,734	\$ 411,186
Attribution des revenus qui n'influent pas sur les déboursés de fonds		
Augmentation de la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes	\$17,322,136	\$17,948,746
Augmentation des demandes de prestations en voie de règlement et de la provision pour demandes de prestations non rapportées	3,501,399	2,383,611
Augmentation des dépôts des assurés et intérêts courus	1,593,856	(449,998)
Augmentation des taxes et impôts à payer	774	(865,239)
Augmentation de la provision pour participations aux bénéficiaires	3,297,839	1,713,452
Augmentation des exigibilités diverses	(434,611)	1,837,661
Augmentation de la valeur actuelle des engagements contractuels dans les fonds séparés de placements	9,780,368	7,385,576
Augmentation de la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements	1,500,000	1,000,000
Amortissement sur immeuble	119,663	40,331
Réduction de la valeur comptable des placements	8,034	765
	<u>\$36,689,458</u>	<u>\$30,994,905</u>
Produit de la vente ou de l'échéance des placements		
Obligations et débentures	\$ 2,960,574	\$ 2,759,777
Actions et parts sociales	1,165,886	773,415
Hypothèques sur immeubles	6,709,717	4,790,835
Dépôts en fiducie pour placements	29,804,052	34,748,642
Immeubles et terrains	207,899	26,903
	<u>\$40,848,128</u>	<u>\$43,099,572</u>
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	<u>\$78,326,320</u>	<u>\$74,505,663</u>
UTILISATION DES FONDS		
Acquisition de placements au chapitre des fonds généraux		
Obligations et débentures	\$14,903,917	\$14,999,650
Actions et parts sociales	2,782,666	2,725,522
Hypothèques sur immeubles	15,916,981	9,443,292
Dépôts en fiducie pour placements	31,099,233	34,648,642
Immeubles et terrains	2,359,691	1,747,072
	<u>\$67,062,488</u>	<u>\$63,564,178</u>
Éléments divers		
Augmentation des avances sur polices	\$ 364,410	\$ 430,391
Augmentation de l'encaisse	234,688	358,191
Augmentation des autres éléments d'actif	(248,439)	684,529
Augmentation des revenus de primes en voie de perception	663,928	1,693,477
Augmentation des revenus courus de placements	401,484	334,324
Amortissement de prime et capitalisation d'escompte	67,393	54,997
Augmentation nette des investissements dans les fonds séparés de placements	9,780,368	7,385,576
	<u>\$11,263,832</u>	<u>\$10,941,485</u>
TOTAL DES FONDS UTILISÉS	<u>\$78,326,320</u>	<u>\$74,505,663</u>

L'Assurance-Vie Desjardins

(constituée en vertu des lois du Canada)

bilan

le 31 décembre 1976

(avec les chiffres comparatifs du 31 décembre 1975)

	1976	1975
ACTIF		
Obligations et débetures — au prix coûtant amorti		
Gouvernements	\$ 10,839,396	\$ 6,625,630
Valeur marchande en 1976: \$10,339,640		
Valeur marchande en 1975: \$ 5,766,760		
Municipalités et commissions scolaires	26,692,248	22,812,976
Valeur marchande en 1976: \$25,580,575		
Valeur marchande en 1975: \$20,714,045		
Entreprises diverses	29,991,004	26,073,306
Valeur marchande en 1976: \$28,100,614		
Valeur marchande en 1975: \$23,428,618		
Actions et parts sociales — au prix coûtant	13,135,685	11,526,938
Valeur marchande en 1976: \$11,630,587		
Valeur marchande en 1975: \$ 9,501,080		
Hypothèques sur immeubles — au prix coûtant amorti	49,379,544	40,172,281
Avances sur polices, entièrement garanties par la valeur en espèces des polices	3,361,477	2,997,067
Immeubles — au prix coûtant amorti	5,536,403	3,415,785
Amortissement accumulé — 1976: \$448,734		
Amortissement accumulé — 1975: \$329,071		
Terrains — au prix coûtant	1,273,826	1,362,315
Dépôts en fiducie pour placements	2,395,181	1,100,000
Encaisse	1,115,348	880,660
Convention de vente d'actions	381,864	419,226
Revenus courus de placements	1,964,133	1,562,649
Primes en voie de perception (nettes)	9,350,452	8,686,524
Après provision pour commissions et primes irrécouvrables		
— 1976: \$301,445		
— 1975: \$295,879		
Autres éléments d'actif	932,005	1,143,082
Fonds séparés de placements — à la valeur marchande		
Fonds d'obligations	16,134,093	16,783,849
Fonds d'actions	13,337,668	9,982,750
Fonds d'hypothèques	21,102,787	14,027,581
	<u>\$206,923,114</u>	<u>\$169,572,619</u>

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

AUX DÉTENTEURS DE POLICES DE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

J'atteste que la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurances et de rentes de \$105,785,150 répond aux exigences de l'article 82 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et, qu'à mon avis, elle constitue, avec les montants inscrits pour le compte des assurés dans les caisses séparées établies conformément au paragraphe 81(6) de la loi, une bonne et suffisante provision pour tous les engagements non échus de la Compagnie qui sont garantis par les dispositions de ses polices.

Lévis, le 8 février 1977

Camille Fortier, f.s.a., f.i.c.a.
Actuaire

Approuvé par
le Conseil d'administration

Oscar Mercure, c.a.
président et directeur général

Victor Falardeau
président du Conseil
d'administration

1976

PASSIF

Valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes	\$105,785,150	\$ 88,463,014
Demandes de prestations en voie de règlement et provision pour demandes de prestations non rapportées	17,925,167	14,423,768
Dépôts des assurés et intérêts courus	3,210,832	1,616,976
Taxes et impôts à payer	106,268	105,494
Provision pour participations aux bénéficiaires	13,205,254	9,907,415
Exigibilités diverses	3,326,936	3,761,547
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Valeur actuelle des engagements en vertu de nos contrats d'administration de dépôts investis dans les fonds séparés de placements	50,574,548	40,794,180
	<u>\$194,168,426</u>	<u>\$159,106,665</u>

FONDS DE RÉSERVE ET AVOIR DES ASSURÉS

Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	\$ 571,189	\$ 571,189
Réserve pour imprévus	780,000	780,000
Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements au chapitre des fonds généraux (Note 9)	7,000,000	5,500,000
Bénéficiaires non répartis:		
	1976	1975
Solde le 1er janvier	\$3,614,765	\$3,203,579
Virement de l'excédent de l'exercice	<u>788,734</u>	<u>411,186</u>
	4,403,499	3,614,765
	<u>\$ 12,754,688</u>	<u>\$ 10,465,954</u>
	<u>\$206,923,114</u>	<u>\$169,572,619</u>

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
AUX DÉTENTEURS DE POLICES DE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS**

Nous avons vérifié le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins au 31 décembre 1976, ainsi que l'état des opérations et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1976, les résultats de son exploitation ainsi que l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres. Ces états sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Québec, le 9 février 1977

Boulanger, Fortier, Rondeau et Cie
Comptables agréés

notes aux états financiers

NOTE 1 La méthode de comptabilisation

Les états financiers ci-joints sont conformes aux exigences du Département des Assurances du Canada. Ces exigences mettent l'accent sur la liquidité et la solvabilité et, par le fait même, stipulent que:

- certaines postes de l'actif, tels que le mobilier de bureau et autres biens non admissibles, sont imputés aux dépenses de l'exercice durant lequel ils sont acquis; la valeur amortie de ces biens, selon la méthode de l'impôt sur le revenu, est de \$381,802;
- les frais d'acquisition de nouvelles affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice durant lequel ils sont engagés;
- le passif actuariel de l'assurance individuelle est établi selon la méthode « Canadian Modified ». Cette méthode permet un certain étalement des frais d'acquisition en réduisant le passif requis pour l'année de l'émission;
- l'écart entre les revenus des fonds séparés et les déboursés et augmentations de ces fonds se retrouve dans l'augmentation de la provision technique du fonds des pensionnaires. Ce fonds fait partie des fonds généraux de la compagnie.

NOTE 2 Les revenus de primes

Les revenus de primes se répartissent comme suit:

	1976	1975
Assurance-vie et rentes individuelles	\$15,356,395	\$13,144,012
Assurance-vie et rentes collectives	11,486,762	11,867,758
Assurance-vie prêt et invalidité	34,367,635	26,024,276
Assurance-vie épargne et capital social	10,490,451	9,484,382
Assurance-accident-maladie et invalidité	16,004,313	12,105,993
TOTAL	<u>\$87,705,556</u>	<u>\$72,626,421</u>

NOTE 3 Les gains en capital au chapitre des fonds séparés

L'actif des fonds séparés est présenté à la valeur marchande. Les gains en capital nets au chapitre des fonds séparés comprennent \$1,925,569 de gains nets non réalisés.

NOTE 4 Les revenus divers nets

Les revenus divers nets se répartissent comme suit:

	1976	1975
Ristournes nettes de réassurance	\$ 1,360	\$ 23,558
Charges administratives de fonds mutuels	2,593	6,412
Charges administratives nettes de coassurance collective	436,629	505,002
Charges administratives nettes de régimes de rentes	535,869	448,053
Transfert de réserve d'invalidité de longue durée	—	62,885
Participations aux bénéficiaires investies dans les fonds séparés	161,351	70,044
TOTAL	<u>\$1,137,802</u>	<u>\$1,115,954</u>

1976

1975

NOTE 5 Les prestations

Les prestations se répartissent de la façon suivante:

Assurance-vie et rentes individuelles	\$ 3,913,790	\$ 2,813,490
Assurance-vie et rentes collectives	8,603,156	6,709,023
Assurance-vie prêt et invalidité	21,792,439	16,500,467
Assurance-vie épargne et capital social	6,163,107	5,643,608
Assurance-accident-maladie et invalidité	13,546,913	10,364,699
TOTAL	<u>\$54,019,405</u>	<u>\$42,031,287</u>

NOTE 6 Déboursés des fonds séparés

Les déboursés se répartissent comme suit:

Prestations	\$ 219,286	\$ 115,491
Rachats	6,093,662	3,824,976
Charges administratives versées aux fonds généraux ou à des conseillers	691,197	582,550
TOTAL	<u>\$7,004,145</u>	<u>\$4,523,017</u>

NOTE 7 Les participations aux bénéfices

Les participations aux bénéfices ont été payées ou attribuées comme suit:

Assurance-vie et rentes individuelles	\$ 1,380,402	\$ 1,054,184
Assurance-vie et rentes collectives (incluant une diminution de provision de ristourne d'expérience de \$174,919 en 1976 et une augmentation de \$307,560 en 1975)	250,948	662,116
Assurance-vie prêt et invalidité	6,504,453	4,453,123
Assurance-vie épargne et capital social	3,557,485	2,905,091
Assurance-accident-maladie et invalidité	1,012,788	135,432
TOTAL	<u>\$12,706,076</u>	<u>\$9,209,946</u>

NOTE 8 La réserve de placements

Selon la loi fédérale des assurances, la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements doit être égale à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur marchande de la plupart des valeurs mobilières incluses dans les fonds généraux.

En vertu de la conjoncture économique actuelle, notre portefeuille s'est fortement apprécié en 1976 et la réserve requise s'élève présentement à \$4,506,305

rétrospective de croissance

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF POUR LES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES)

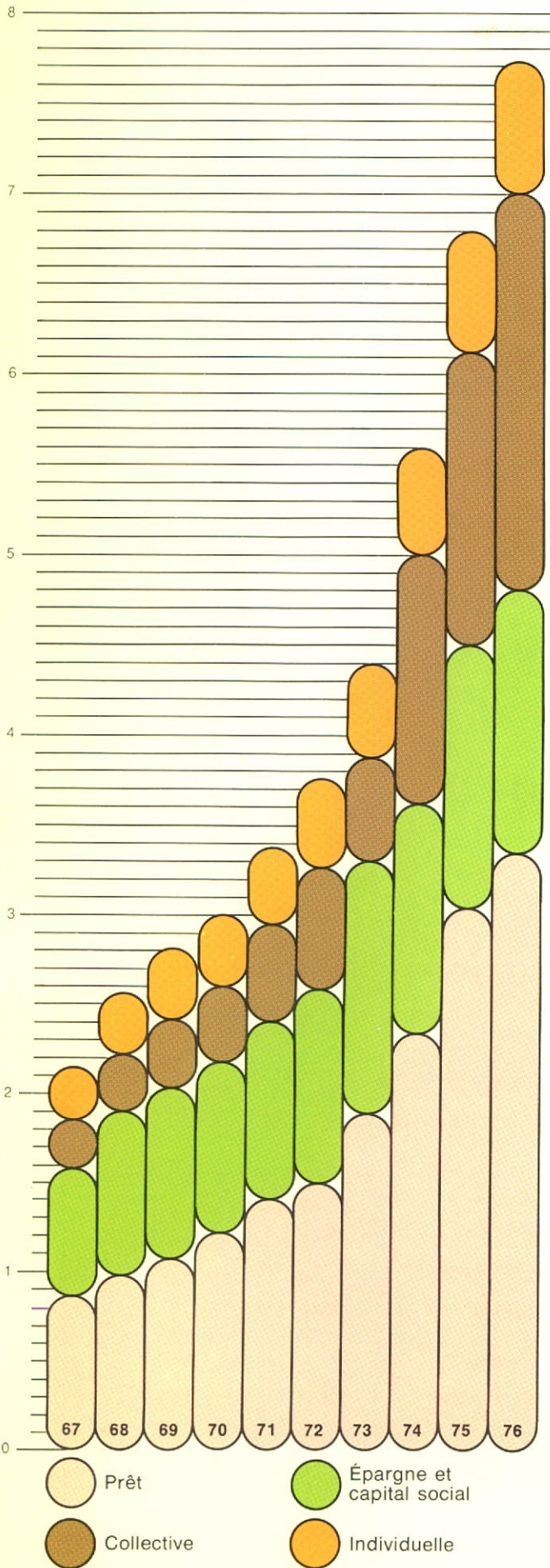
ÉTAT DES OPÉRATIONS (NOTE 2)	1976	1975	1974	1973	1972
REVENUS					
Primes	\$ 87,706	\$ 72,626	\$ 61,318	\$ 47,012	\$ 36,569
Placements	11,359	8,471	6,574	5,182	3,901
Divers	1,138	1,116	841	255	177
Fonds séparés	17,891	12,805	7,420	6,620	6,841
	<u>\$ 118,094</u>	<u>\$ 95,018</u>	<u>\$ 76,153</u>	<u>\$ 59,069</u>	<u>\$ 47,488</u>
ATTRIBUTION DES REVENUS					
Prestations	54,019	\$ 42,031	\$ 34,708	\$ 28,307	\$ 22,707
Provision technique (Note 1)	17,322	17,949	12,999	9,011	5,492
Commissions et bonis à l'équipe de vente	2,366	2,039	1,979	1,857	1,585
Intérêts, taxes sur primes et autres frais généraux	11,936	8,876	7,991	6,512	5,299
Fonds séparés	16,785	11,909	7,255	6,874	8,111
	<u>102,428</u>	<u>\$ 82,804</u>	<u>\$ 64,932</u>	<u>\$ 52,561</u>	<u>\$ 43,194</u>
EXCÉDENT DE L'ANNÉE	<u>15,666</u>	<u>\$ 12,214</u>	<u>\$ 11,221</u>	<u>\$ 6,508</u>	<u>\$ 4,294</u>
ATTRIBUTION DE L'EXCÉDENT					
Participations aux bénéficiaires	12,706	\$ 9,210	\$ 8,387	\$ 5,492	\$ 3,587
Impôt sur le revenu	637	1,559	1,461	94	109
Intérêts attribués au fonds de réserve	34	34	34	34	34
Virement aux réserves	1,500	1,000	1,500	550	285
Virement aux bénéficiaires non répartis	789	411	(161)	338	279
	<u>15,666</u>	<u>\$ 12,214</u>	<u>\$ 11,221</u>	<u>\$ 6,508</u>	<u>\$ 4,294</u>
BILAN (NOTE 2)					
ACTIF					
Obligations et débetures	\$ 67,522	\$ 55,512	\$ 43,217	\$ 35,778	\$ 25,044
Actions et parts sociales	13,136	11,527	9,540	7,644	6,430
Hypothèques sur immeubles	49,380	40,172	35,520	24,375	24,342
Avances sur polices	3,361	2,997	2,567	2,072	1,792
Immobilisations	6,810	4,778	3,098	2,234	2,209
Encaisse et dépôt à court terme	3,510	1,981	1,722	2,366	2,347
Autres éléments d'actif	12,629	11,812	9,135	7,648	5,798
Fonds séparés de placements	50,575	40,794	33,409	27,287	21,261
	<u>\$ 206,923</u>	<u>\$ 169,573</u>	<u>\$ 138,208</u>	<u>\$ 109,404</u>	<u>\$ 89,223</u>
PASSIF					
Provision technique	\$ 105,785	\$ 88,463	\$ 70,514	\$ 57,515	\$ 48,504
Provision pour paiements aux assurés	31,130	24,332	20,234	13,920	10,896
Autres éléments de passif	6,678	5,518	4,996	2,966	1,734
Fonds séparés de placements	50,575	40,794	33,409	27,287	21,261
	<u>\$ 194,168</u>	<u>\$ 159,107</u>	<u>\$ 129,153</u>	<u>\$ 101,688</u>	<u>\$ 82,395</u>
FONDS DE RÉSERVE ET AVOIR DES ASSURÉS					
Fonds de réserve	\$ 571	\$ 571	\$ 571	\$ 571	\$ 571
Réserves pour imprévus et réserve de placements	7,780	6,280	5,280	3,780	3,230
Bénéfices non répartis	4,404	3,615	3,204	3,365	3,027
	<u>\$ 12,755</u>	<u>\$ 10,466</u>	<u>\$ 9,055</u>	<u>\$ 7,716</u>	<u>\$ 6,828</u>
	<u>\$ 206,923</u>	<u>\$ 169,573</u>	<u>\$ 138,208</u>	<u>\$ 109,404</u>	<u>\$ 89,223</u>
STATISTIQUES					
Assurance en vigueur	\$7,733,827	\$6,814,783	\$5,602,762	\$4,408,839	\$3,766,994
Taux de rendement net	8.92%	8.12%	7.89%	7.79%	6.84%
Nombre d'employés	450	416	386	353	335
Nombre d'assureurs-vie	122	120	125	127	121

Note 1 La modification en 1975 des provisions techniques de 1973 et 1974 ont entraîné le redressement de certains postes pour 1973 et 1974.

Note 2 Pour condenser la présentation, certains postes ont été regroupés.

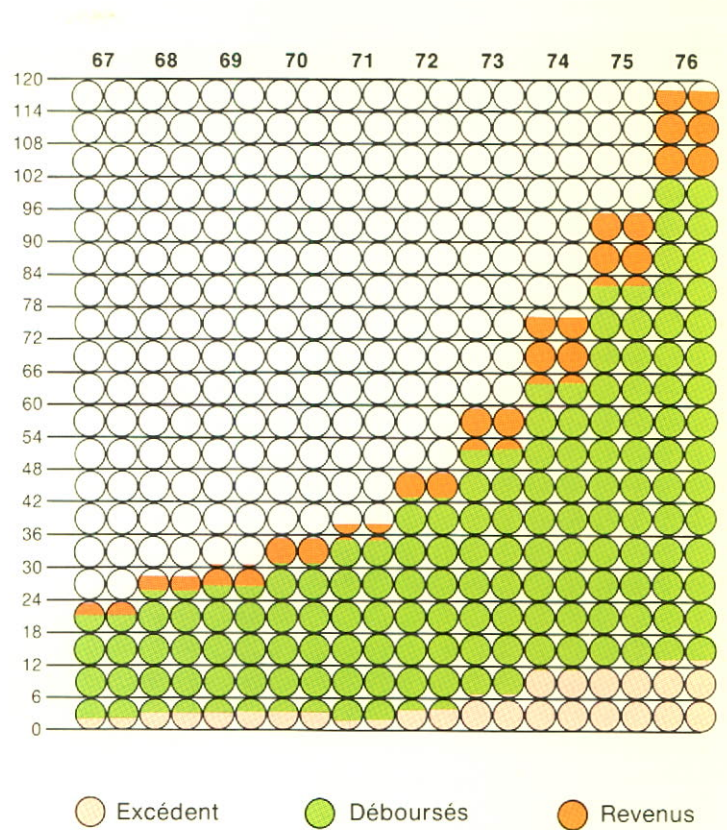
assurance-vie en vigueur

(en milliards de dollars)



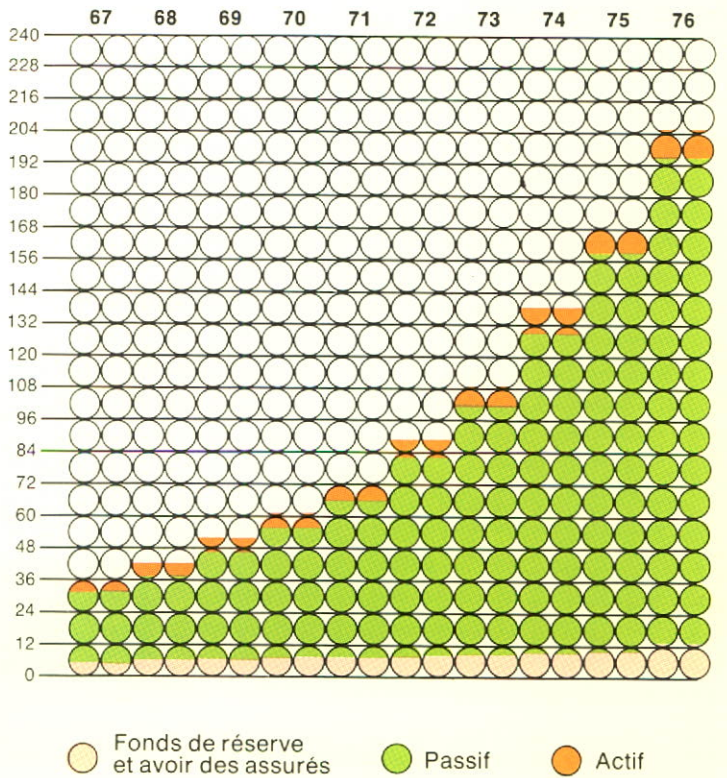
état des opérations

(en millions de dollars)



bilan

(en millions de dollars)



régimes supplémentaires de rentes

ÉTAT DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1976

	Fonds des pensionnaires	Cotisations additionnelles	Fonds de dépôts
SOLDE LE 1^{er} JANVIER 1976	\$6,422,754	\$383,365	\$3,517,944
PLUS:			
Cotisations		37,319	399,385
Intérêts et dividendes gagnés	647,534	22,994	135,365
Profit (ou perte) sur dispositions et fluctuations de la valeur marchande			
Bénéfices aux assurés laissés en dépôt, dividendes replacés dans le fonds d'actions			
Perte de mortalité	85,915		
Transfert inter-fonds		(25,876)	(490,736)
Correction du solde du fonds des pensionnaires le 1-1-76 dû à la ristourne aux pensionnés de 1975	144,099		
MOINS:			
Retraits par suite de départs ou décès		27,648	167,491
Retraits de dividendes placés dans le fonds d'actions			
Transfert au fonds des pensionnaires pour nouveaux pensionnés	(2,785,060)		940,540
Rentes versées	746,512		19,329
Charges administratives et frais d'enregistrement du régime			2,175
Honoraires de conseillers			2,039
Ristournes aux pensionnés	138,080		
SOLDE LE 31 DÉCEMBRE 1976	<u>\$9,200,770</u>	<u>\$390,154</u>	<u>\$2,430,384</u>

Le solde au 31 décembre 1976 représente ainsi la valeur marchande de chacun des fonds après avoir tenu compte des cotisations, des revenus de placements, de la fluctuation du marché, des retraits par suite de départs, des transferts pour nouveaux pensionnés et des charges administratives.

Fonds d'obligations	Fonds d'actions	Fonds d'hypothèques	Autres fonds	Total 1976	Total 1975
\$11,524,307	\$ 9,982,750	\$14,027,581	\$5,259,542	\$51,118,243	\$43,322,015
3,660,831	3,542,600	4,712,449		12,352,584	8,966,241
1,267,076	535,936	1,767,958	159,218	4,536,081	3,793,304
944,744	550,200	701,773	48,485	2,245,202	1,079,158
	23,271			23,271	
				85,915	44,893
(27,154)	(38,994)	509,503		(73,257)	244,862
				144,099	
173,634	170,868	63,605	5,464,318	6,067,564	4,773,683
	2,946			2,946	
836,183	835,401	172,936			
55,220	69,220	42,000		932,281	827,578
	178,033	337,936	2,927	690,118	584,689
1,627	1,627			5,293	2,998
				138,080	143,282
<u>\$16,134,093</u>	<u>\$13,337,668</u>	<u>\$21,102,787</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$62,595,856</u>	<u>\$51,118,243</u>

immeuble du siège social

La construction du premier module de l'immeuble du siège social de L'Assurance-Vie Desjardins a été terminée en 1967. Une étude des besoins à moyen et à long termes des divers services de l'institution qui a été effectuée en collaboration avec le Comité de construction formé à l'époque de Messieurs Oscar Mercure, René Bergeron et Michel St-Cyr, devait conduire à l'identification d'un principe de développement d'ensemble du siège social et d'un programme plus précis pour une première étape de construction.

Un organigramme opérationnel des différents services de l'entreprise en fonction de leurs affinités et de leurs exigences en espaces a permis une répartition de ces services sur cinq étages ayant chacun une superficie de près de 10,000 pieds carrés. Le rez-de-chaussée devait servir essentiellement à l'accueil du public et au Service du personnel. La solution d'ensemble et le parti architectural du premier module s'appuyait sur des facteurs assez étroitement liés au contexte évolutif du projet:

- A. nécessité de concevoir un édifice qui sera constamment en croissance;
- B. nécessité de concevoir au départ une structure fonctionnelle qui, dans ses grandes lignes, puisse être maintenue tout au cours de l'évolution du complexe;

C. nécessité d'un parti souple qui puisse permettre le réaménagement d'espaces intérieurs et s'adapter aux imprévus d'un développement à long terme.

L'unité initiale à construire ne pouvait être déterminée dans sa forme sans une anticipation sérieuse et réaliste des unités d'agrandissements possibles et sans une vue globale du complexe à ses diverses phases d'évolution. Il eût été téméraire de figer dans une solution architecturale définitive ou dans des volumes fixés d'une façon rigide les réalisations d'un avenir éloigné. Le premier module devant pouvoir satisfaire aux besoins pour environ sept ans, on pouvait quand même anticiper un agrandissement dans un avenir moyen soit vers 1974. Il était donc permis de penser le premier module comme partie d'édifice ou d'un complexe plus imposant.

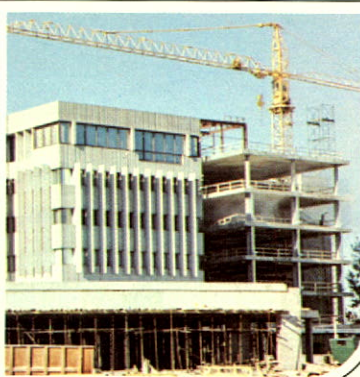
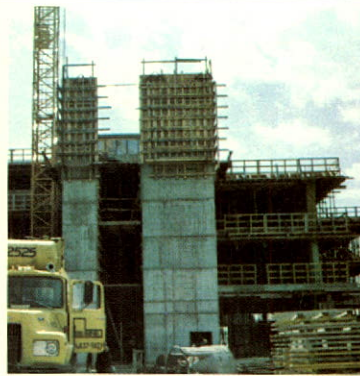
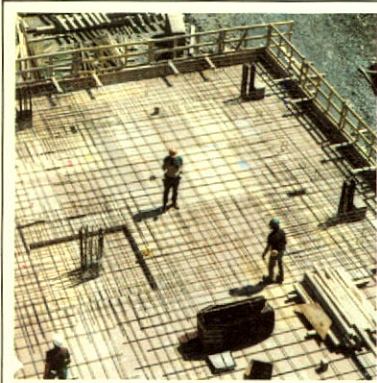
L'édifice croît comme un arbre, à partir de l'unité de ce premier module et d'un noyau central de services et communications verticales. Le noyau de services, complété par la deuxième étape de construction, constitue une sorte de colonne vertébrale, centre de circulation. Les objectifs nous ont amenés à une conception modulaire-cellulaire. Le système



adopté satisfait aux exigences d'une construction économique, d'une structure simple, d'aménagements intérieurs fonctionnels et d'une grande mobilité, d'une exposition convenable des locaux à la lumière du jour.

Sur le plan des agrandissements subséquents, toute latitude est offerte de construire, selon les besoins, des unités modulaires variables reliées au bâtiment actuel comme un campus, chacun comprenant escaliers, ascenseurs et services secondaires.

Sur le plan de l'ensemble, l'unité et l'harmonie sont conservées quelle que soit l'option prise à chaque étape d'agrandissement, pourvu cependant que l'on conserve l'échelle des éléments et une parenté dans le traitement architectural, ceci malgré une certaine évolution dans les matériaux et les techniques de construction, correspondant aux conditions économiques industrielles de l'heure. C'est là l'objectif qui a été poursuivi dans la construction du deuxième module.



services et régimes offerts

L'Assurance-Vie Desjardins offre aux caisses d'épargne et de crédit:

- l'assurance-prêt et l'assurance-épargne et capital social au bénéfice de leurs membres;
- l'assurance-vie collective des administrateurs;
- un régime complet d'assurance collective (vie, accident-maladie, salaire) et un régime supplémentaire de rentes pour les employés.

Elle met de plus à la disposition du public, par l'entremise de ses représentants:

- les assurances-vie individuelles, familiales et collectives;
- les assurances-accident-maladie complémentaires au régime d'État, pour les groupes d'employés;
- les assurances-salaire de courte et de longue durées pour les groupes d'employés;
- les rentes viagères pour les individus et les régimes supplémentaires de rentes pour les groupes;
- les fonds mutuels Desjardins de la Fiducie du Québec.

le service professionnel de planification

Le service professionnel de planification, qui est sous la responsabilité d'un assureur-vie, a été mis sur pied dans le but d'aider l'équipe des représentants de L'Assurance-Vie Desjardins à trouver les solutions les meilleures aux problèmes complexes de sécurité financière de leurs assurés actuels et éventuels.

prêts hypothécaires

L'Assurance-Vie Desjardins consent à ses assurés ainsi qu'aux membres des caisses d'épargne et de crédit des prêts hypothécaires dans presque toutes les régions du Québec.

Ces prêts peuvent servir à l'achat, la construction, l'amélioration ou le refinancement de tout genre de propriétés.

La compagnie consent également des prêts à des entrepreneurs pour la construction de propriétés à logements multiples et de résidences dans un but de revente.

nos directeurs d'agence

ADRIEN NADEAU, a.v.a.

OCTAVE TREMBLAY, a.v.a.

RAYMOND VERRET

MICHEL BROUILLETTE

ROSAIRE ROYER, a.v.a.

RICHARD THIBAUT, a.v.a.

JACQUES DION, a.v.a.

ERNEST SARRAZIN, a.v.a.

GÉRARD GRÉGOIRE, a.v.a.

ANDRÉ SABOURIN, a.v.a.

ROLAND CROUSSETTE, a.v.a.

MARCEL VINCENT, a.v.a.

CLAUDE FONTAINE, a.v.a.

REMY BÉDARD, a.v.a.

nos agences

Bas St-Laurent
21 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski G5L 4H4

Chicoutimi – Lac St-Jean
245 est, rue Racine
Chicoutimi G7H 1S4

Desjardins
271 est, rue Saint-Joseph
Lauzon G6V 1E7

La Mauricie
601, rue Bonaventure
Trois-Rivières G9A 2B8

L'Estrie
1144 ouest, rue King
Sherbrooke J1H 1S2

L'Outaouais
53, rue Saint-Raymond
Hull J8X 1R8

Montréal-Chambly
194, rue Charron
Ville Lemoyne J4R 2K7

Montréal-Jacques-Cartier
5597, rue Laurendeau
Montréal H4E 3W2

Montréal-Laurier
211 est, rue Jarry
Montréal H2P 1T6

Montréal-Laval
1, place Laval, bureau 350
Chomedey (Laval) H7N 1A1

Montréal-Longueuil
1063, boulevard Sainte-Foy
Longueuil J4K 1W5

Montréal-Maisonneuve
6955, boulevard Lacordaire
Montréal H1T 2K5

Québec
510 est, rue Saint-François
Québec G1K 2Z4

Sainte-Foy
2600, boulevard Laurier
Sainte-Foy G1V 2L1

Bureau de renseignements
6955, boulevard Lacordaire
Montréal H1T 2K5



L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS

d

200, AVENUE DES COMMANDEURS
LÉVIS (QUÉBEC), CANADA
G6V 6R2